

Enseignant au secondaire II

Enseignante au secondaire II

Enseignement au niveau secondaire 2

En tant qu'enseignante ou enseignant au secondaire II, vous enseignez dans des établissements menant à la maturité gymnasiale, des écoles de culture générale ou des écoles de maturité professionnelle. Vous planifiez l'enseignement et corrigez les travaux et les tests. Vous aidez les élèves à développer leurs facultés d'apprentissage, à penser par eux-mêmes et à établir des liens entre les branches.

Tâches

Planification et mise en œuvre de l'enseignement

- Choisir des contenus à enseigner, en fonction des plans d'études et des objectifs
- Préparer les leçons en intégrant diverses méthodes, par exemple des travaux de groupe ou des apprentissage autonomes
- Utiliser les médias numériques de manière judicieuse, par exemple en faisant faire des recherches aux élèves ou en leur faisant réaliser des vidéos

Transmission des connaissances et compétences

- Guider l'apprentissage et transmettre des stratégies d'apprentissage: résumés, répétition active ou explication d'un savoir à une autre personne, par exemple
- Faire exercer des stratégies de résolution de problèmes, telles que le recours à plusieurs points de vue et stratégies pour résoudre un problème complexe
- Stimuler une pensée globale, en faisant voir les liens entre diverses thématiques, dans le cadre de projets interdisciplinaires par exemple

Tests et évaluations

- Prévoir régulièrement des tests, des travaux et des dissertations, et les noter
- Évaluer les processus d'apprentissage des élèves et leurs progrès
- Évaluer les élèves lors de tests et d'entretiens, leur donner un retour et leur proposer des mesures

Organisation

- Planifier et réaliser des événements, des ateliers et des excursions
- Participer à des séances, à des conférences et à des réunions de parents
- Échanger régulièrement avec d'autres professionnels du domaine, afin d'améliorer la qualité de l'enseignement

- Suivre des formations continues: thèmes de la branche enseignée, méthodes et autres sujets, tels que l'éducation numérique

Environnement de travail

En tant qu'enseignante ou enseignant au secondaire II, il vous arrive parfois d'avoir des horaires de travail irréguliers, lors de camps ou de réunions de parents.

Vous pouvez exercer votre profession dans des écoles publiques ou privées. Vos perspectives professionnelles dépendent des branches que vous enseignez. Les postes à temps partiel sont fréquents dans le domaine.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Sens de l'observation
- Autorité
- Empathie
- Sens de la communication
- Facilité de contact
- Aptitudes pédagogiques
- Aptitude à travailler de façon indépendante
- Capacité à mettre en confiance autrui

Intérêts

- Avoir des contacts avec d'autres personnes
- Planifier, organiser
- Transmettre des connaissances

Formation

La profession requiert des études dans une haute école ainsi qu'une formation pédagogique.

Il s'agit généralement d'un master dans les branches qui seront enseignées, suivi par une formation pédagogique débouchant sur un diplôme d'enseignement.

La formation complémentaire pour l'enseignement dans le secondaire II s'effectue dans une haute école pédagogique, une université ou une école polytechnique fédérale.

Durée

- Bachelor: au moins 3 ans
- Master: au moins 1,5 an
- Formation complémentaire pour l'obtention du diplôme d'enseignement: au moins 1 an

Lieux, contenu, admission

filière d'études **enseignement au niveau secondaire 2**

<https://www.orientation.ch/fr/filieres-d-etudes/enseignement-au-niveau-secondaire-ii>

Formations continues

Les enseignantes et enseignants au secondaire II exerçant dans l'enseignement public sont tenus de se perfectionner. Cette obligation varie d'un canton à l'autre.

Professions voisines

Autre information

Numéro Swissdoc

Liens utiles

Syndicat des enseignant-es Romand-es (SER)

<https://le-ser.ch>